CSG: 460.000 retraités passeront du taux réduit au taux normal en 2015

29/09/2014 à 18h07

En 2015, 460.000 retraités assujettis à la contribution sociale généralisée (CSG) passeront du taux réduit au taux normal, selon le projet de budget de la Sécu pour 2015.

Cette mesure, présentée comme “plus équitable”, est fondée sur un nouveau seuil de revenus. Elle vise les retraités qui bénéficiaient jusqu’alors du taux réduit de 3,8% “uniquement grâce à des réductions fiscales”. Ils passeront donc au taux normal de 6,6%. Dans le même temps, 700.000 personnes concernées par la réduction d’impôt de 2014 bénéficieront d’une baisse de leur taux de CSG.

La Provence